

DOPAGE : LE DOCTEUR GALEA INculpE

Eurosport - 14 oct. 2010

Le Docteur Anthony Galea, médecin canadien, a été officiellement inculpé jeudi pour trafic de produits dopants aux Etats-Unis, destinés à des sportifs de haut rang. Les noms de Tiger Woods, Dara Torres et Alex Rodriguez figurent dans l'enquête.

Un grand jury de Buffalo a retenu cinq chefs d'inculpation contre ce médecin de Toronto (Canada), dont trafic d'hormones de croissance humaine et autres substances, fraude, mensonge et conspiration. Selon les autorités, le Dr Galea, qui n'avait pas le droit d'exercer aux Etats-Unis, a effectué de nombreux voyages dans ce pays afin d'y rencontrer des athlètes.

Les noms de ces derniers ne sont pas mentionnés dans l'acte d'inculpation, mais l'enquête a dévoilé que parmi ses clients se trouvaient le champion de golf Tiger Woods, la nageuse Dara Torres ou encore la vedette du base-ball Alex Rodriguez. Arrêtée il y a un an à la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, une assistante du médecin canadien avait avoué en juin dernier avoir menti aux douaniers sur la destination du matériel médical et des produits qu'elle transportait, parmi lesquels de l'hormone de croissance.

JEUX DU COMMONWEALTH: LA NIGERIANE ABUGAN POSITIVE, 4E CAS DES JEUX

AFP - 15 oct. 2010

NEW DELHI — La Nigériane Folashade Abugan, 19 ans, médaillée d'argent sur 400 m et avec le relais 4x400 m, a été contrôlée positive aux Jeux du Commonwealth et donc disqualifiée, ont annoncé les organisateurs des Jeux vendredi, au lendemain de la clôture de l'événement.

"Le tribunal de la Fédération a établi que Mlle Abugan a enfreint le règlement antidopage", a indiqué la Fédération des Jeux du Commonwealth dans un communiqué placé sur son site internet.

"L'échantillon A du contrôle d'Abugan a révélé la présence d'un type de stéroïde", poursuit la Fédération précisant que l'athlète a renoncé à faire tester l'échantillon et admis sa culpabilité.

"En conséquence, elle a été disqualifiée de toutes les épreuves auxquelles elle a participé aux Jeux 2010 et ses résultats sont annulés", précise le communiqué, ajoutant que "cela inclut sa médaille d'argent sur 400 m et celle conquise avec le relais 4x400 m".

C'est le quatrième cas de dopage révélé de l'édition 2010 des Jeux du Commonwealth, le troisième touchant la sélection nigériane après ceux de Oludamola Osayemi, 24 ans, médaillée d'or sur 100 m, et Samuel Okon, sixième du 110 m haies, tous deux positifs à la méthylhexanamine (stimulant).

L'Indienne Rani Yadav, 6e du 20 km marche samedi, a été contrôlée positive à la nandrolone (stéroïde anabolisant).

Au total, les organisateurs ont procédé à plus de 1300 contrôles antidopage durant les Jeux.

DOPAGE: OVTCHAROV RECONNU INNOCENT

RTBF - 15 oct. 2010

L'Allemand Dimitrij Ovtcharov, qui avait fait l'objet d'un contrôle positif au clenbutérol (bêta-stimulant), a été reconnu innocent de dopage, a annoncé vendredi la Fédération allemande de tennis de table, qui a accepté l'explication d'une contamination alimentaire.

Le pongiste de 22 ans, médaillé d'argent dans l'épreuve par équipes des jeux Olympiques 2008 et des Mondiaux-2010 en compagnie de Timo Boll, a expliqué qu'il avait été victime d'une contamination alimentaire en Chine en mangeant de la viande.

Le contrôle antidopage avait été réalisé le 23 août au domicile d'Ovtcharov à son retour de l'Open de Chine.

Le quadruple champion d'Europe par équipes, qui avait été suspendu à titre provisoire, va pouvoir immédiatement reprendre la compétition.

DEUX ATHLETES DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DISQUALIFIES POUR AVOIR VIOLE LES REGLES ANTIDOPAGE A SINGAPOUR

CIO (Communiqué de presse) - 15 oct. 2010

Le Comité International Olympique (CIO) a annoncé aujourd'hui que deux athlètes avaient enfreint les règles antidopage lors de la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), laquelle s'est déroulée à Singapour en août dernier.

REVUE DE PRESSE du 21 octobre 2010

Deux jeunes lutteurs ont en effet été contrôlés positifs à la Furosémide, une substance diurétique interdite. Suite à l'examen des dossiers et des éléments à sa disposition, la commission disciplinaire créée par le président du CIO a disqualifié les deux athlètes des JOJ de 2010. Cliquez ici et ici pour les textes complets des décisions.

La commission disciplinaire du CIO a également appelé la Fédération Internationale des Lutttes Associées (FILA) et les Comités Nationaux Olympiques (CNO) correspondants à rassembler des informations concernant les circonstances qui ont conduit à ces violations des règles antidopage, non seulement vis-à-vis des athlètes, mais également de leur entourage – qu'il s'agisse de leurs entraîneurs, de leurs médecins ou de tout autre membre du personnel médical.

Le CIO attache une grande importance aux enquêtes menées auprès de l'entourage des athlètes. Suite à une recommandation du Congrès olympique qui s'est tenu à Copenhague l'année passée, une commission a été spécialement mise sur pied afin d'étudier la responsabilité de l'entourage des athlètes en cas d'allégations de dopage. Cette commission, présidée par Sergey Bubka, membre du CIO, doit se réunir pour la première fois en décembre.

Par ailleurs, le CIO a indiqué que les deux jeunes athlètes recevront le soutien et les informations nécessaires quant aux risques du dopage. Des mesures d'accompagnement spécifiques seront notamment mises en place en coopération avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et les Organisations nationales antidopage (ONAD) concernées.

Le CIO a effectué 1231 contrôles (1097 contrôles d'urine et 134 contrôles sanguins) pendant les JOJ à Singapour. Tous les échantillons ont été contrôlés par le laboratoire accrédité par l'AMA à New Delhi, Inde.

Des contrôles ont été effectués avant et après les compétitions. Tous les médaillés ont été contrôlés. Les contrôles de dopage visaient à détecter toutes les substances et méthodes inscrites sur la Liste des interdictions de l'AMA.

Dans le cadre de sa politique de tolérance zéro en matière de dopage, le CIO conserve pendant huit ans les échantillons prélevés durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse, ce qui lui permet de procéder à des analyses rétroactives dans l'éventualité où des tests entièrement validés seraient disponibles pour détecter la présence de nouvelles substances/méthodes.

ODOM ECOPE D'UNE SUSPENSION DE QUATRE MATCHS POUR USAGE DE SUBSTANCE INTERDITE

The Canadian Press - 15 oct. 2010

CINCINNATI — La NFL a rejeté l'appel d'Antwan Odom et elle a maintenu la suspension de quatre matchs que l'ailier défensif des Bengals de Cincinnati avait écopée pour avoir contrevenu à la politique de dopage de la ligue.

Odom en avait appelé de sa suspension avant le début de la saison, dans l'espoir qu'elle soit réduite ou annulée. La ligue a maintenu les quatre matchs de suspension.

Il aurait probablement manqué les deux prochains matchs de toute façon. Odom s'est blessé au genou droit dans la défaite de 24-21 à Tampa Bay, dimanche, et portait une orthèse cette semaine. Les Bengals profitent d'un congé ce week-end et Odom doit rater au moins les deux prochains matchs en raison de sa blessure.

Odom s'est déchiré le tendon d'Achille droit la saison dernière mais il s'est pleinement rétabli.

ATHLETISME: LASHAWN MERRITT SUSPENDU 21 MOIS POUR DOPAGE

nouvelobs.com - 18 oct. 2010

COLORADO SPRINGS, Colorado (AP) — L'Américain LaShawn Merritt, champion olympique et du monde du 400m, a été suspendu pour 21 mois pour dopage, a annoncé lundi l'Agence américaine antidopage (USADA).

Merritt avait été contrôlé à trois reprises à la testostérone entre octobre 2009 et janvier 2010.

Il a collaboré avec l'USADA et a reçu une suspension de 21 mois à partir d'octobre 2009. Il pourra donc reprendre la compétition en juillet 2011 et éventuellement participer aux championnats du monde d'août prochain.

LES FRERES COSTA SUSPENDUS PROVISOIEMENT POUR DOPAGE

Le Parisien - 18 oct. 2010

Rui Costa, vainqueur du contre-la-montre du dernier Tour du Portugal, et son frère Mario, arrivé 3e, ont été provisoirement suspendus après avoir été contrôlés positifs lors de l'épreuve. Rui Costa (ex-Caisse d'Epargne) et Mario Costa (ex-Barbot-Siper) ont été contrôlés positifs après l'arrivée du contre-la-montre, le 25 juin, à un produit stimulant, le méthylhexaneamine, interdit depuis janvier 2010. "Il s'agit d'une suspension provisoire. Une enquête a été ouverte et une décision sera prise rapidement", a précisé à l'agence Lusa le président de la Fédération portugaise de cyclisme, Artur Lopes, ajoutant qu'il existait "quatre ou cinq autres cas similaires", sans plus de détails.

TROIS JOUEURS PERUVIENS PERDENT CONNAISSANCE APRES AVOIR BU L'EAU DE LEURS ADVERSAIRES

Chronofoot - 19 oct. 2010

Trois joueurs d'une équipe de football péruvienne se sont évanouis après avoir bu de l'eau tendue par un assistant de l'équipe adverse. Les premières analyses ont montré "qu'ils avaient été dopés à la Benzodiazépine, un médicament qui provoque un état de sédation".

Le dopage est parfois plus perfide que l'on ne croit. Le football péruvien nous en a donné un parfait exemple. A la mi-temps du match entre Hijos de Acosvinchos et Sport Ancash, rencontre d'accession pour la première division du pays, un membre technique d'Ancash a donné de quoi se désaltérer aux adversaires. Un geste en apparence fair-play mais qui est en réalité destiné à déstabiliser l'équipe adverse.

Quelques minutes plus tard, trois joueurs de l'équipe d'Hijos perdent connaissance. Juan Luna, joueur qui a eu seulement quelques nausées, raconte. "A la 65e minute, le défenseur Andy Salinas est tombé sans raison apparente puis quelques minutes après Luis Coello et Martin Reategui". Lui a eu seulement la tête qui tourne "après avoir tous bu de l'eau donnée par l'assistant de Ancash".

La pratique n'est pas si anodine que cela. En 1990, lors du quart de finale de Coupe du Monde entre l'Argentine et le Brésil (victoire 1-0 des Argentins), Branco, joueur auriverde, a reconnu avoir eu des vertiges après avoir absorbé quelques gorgées dans une bouteille que lui avait donnée un membre de la délégation argentine. Quelques temps après, le défenseur argentin Oscar Ruggeri a avoué que cette bouteille était destinée à l'ensemble des Brésiliens. Le sélectionneur de l'Albiceleste Carlos Bilardo a reconnu implicitement que ce liquide contenait un tranquillisant. Les temps ont changé mais les pratiques restent les mêmes.

DOPAGE : MCQUAID VEUT DES SUSPENSIONS DE 4 ANS PAR BAPTISTE BOUTHIER

Velochrono - 19 oct. 2010

En marge de la présentation du Tour 2011 à Paris, ce mardi, Pat McQuaid, le président de l'UCI, s'est exprimé sur l'affaire Contador. Sans pouvoir apporter un calendrier précis pour la décision de suspendre ou non le vainqueur du Tour de France 2010. « J'espère qu'il y aura une conclusion bientôt, mais je ne sais pas quand, a-t-il avoué. S'il s'avère que la viande était bien contaminée et que c'est comme ça que le clenbutérol est arrivé, ce serait très injuste de le condamner pour cela. »

Pat McQuaid en a profité pour lâcher une petite bombe : il a annoncé vouloir porter la suspension « normale » d'un coureur de deux ans, la norme actuelle, à quatre ans.

FREDERICK BOUSQUET SUSPENDU DEUX MOIS POUR DOPAGE

20minutes.fr - 19 oct. 2010

NATATION - Il aurait subi un contrôle positif à un stimulant...

Frédéric Bousquet ne nage plus en compétition depuis un mois. Discrètement, le sprinter français poursuit sa préparation chez lui à Auburn, aux Etats-Unis, où il s'entraîne par intermittence depuis 2003. En réalité, le compagnon de Laure Manaudou n'a pas vraiment le choix. Selon L'Equipe, il purge actuellement une suspension de deux mois, entamée le 20 septembre, à la suite d'un contrôle positif à l'heptaminol, un stimulant.

Le nageur du Cercle de Marseille a subi ce contrôle inopiné le 13 juin lors du meeting de Canet-en-Roussillon, peu avant les championnats d'Europe de Budapest. Selon le quotidien, les préleveurs de l'Agence française de lutte contre le dopage n'ont procédé qu'à un prélèvement urinaire. Averti du résultat, Bousquet n'aurait pas demandé de contre-expertise et se serait plié à la sanction de la commission antidopage de la fédération française.

«Une négligence»

Dans cette affaire sensible, qui aurait pu noircir le bilan exceptionnel de l'équipe de France aux derniers championnats d'Europe, la FFN s'est donc montrée clémentine avec le nageur. Celui-ci aurait présenté à la commission de discipline un dossier médical «pour traitement d'une pathologie chronique», précise L'Equipe. Le champion d'Europe du 50m, lui, parle d'une «négligence». Depuis huit ans, il soignerait une pathologie (qu'il n'a pas divulgué) «avec un médicament qui ne contient pas ce produit interdit. Juste avant le meeting, j'ai souffert d'une crise violente. Je n'avais plus ce médicament avec moi, j'ai filé dans une pharmacie de Canet que je connais très bien. Ils m'ont donné ce produit que l'on peut se procurer sans ordonnance, sans prendre garde aux risques que je courais.»

Avec ce produit, Bousquet note qu'il a réalisé son plus mauvais 50m de la saison. Ce n'est qu'après ses performances à Budapest qu'il a été averti de son contrôle. «Je me suis renseigné aussi sur les effets de ce produit, son temps d'élimination. De vingt-quatre à quarante-huit heures au vu de ce que j'avais pris. Alors, pour Budapest, j'ai la conscience tranquille. Mes performances m'appartiennent», indique le nageur tatoué, dont le retour dans les bassins

est prévu pour le début du mois de décembre, à l'occasion des championnats de France.

UN TOXICOLOGUE A LA TETE DU LABO DE CHATENAY-MALABRY ?

RMC.fr - 20 oct. 2010

C'est le premier dossier sensible du nouveau président de l'Agence française pour la lutte contre le dopage (AFLD). Bruno Genevois et le collègue de l'Agence se réunissent jeudi pour désigner le futur directeur du laboratoire de Chatenay-Malabry. Depuis le décès de Jacques de Ceaurriz en janvier, l'intérim a été assuré par Françoise Lasne. Cette dernière, qui est à l'origine avec de Ceaurriz du test de détection de l'EPO en 2000, gère depuis les affaires courantes en attendant la nomination d'un nouveau directeur. Des quatre prétendants auditionnés par l'Agence, Pascal Kintz, un toxicologue réputé, exerçant à Strasbourg, tient la corde face aux autres candidats, pharmaciens issus de la filière universitaire. « Kintz a mis au point une méthode de détection par prélèvement capillaire, il parle plusieurs langues, il est mondialement connu, je ne vois pas ce qui pourrait faire obstacle à son élection », déclare un des neuf membres du collège. Malgré son pedigree, Kintz n'a pas fait l'unanimité, obligeant le précédent président de l'AFLD, Pierre Bordry, à reporter le vote. Le temps presse, et cette fois il faudra se décider.

ANTIDOPAGE : UNE REPLIQUE A UN FLEAU PERNICIEUX

Topsports.biz - 20 oct. 2010

S'il y a un grand phénomène qui constitue une préoccupation en sport, c'est bien le dopage et il est présent dans plusieurs disciplines. La recherche du succès a accentué les choses à tel point qu'elle fausse le jeu de la concurrence. C'est un fléau pernicieux que l'organisation régionale antidopage (ORAD) de la zone II et III Afrique entend combattre et, à cet effet, elle a organisé les 18 et 19 octobre 2010, à Splendid hôtel, une session ordinaire.

L'organisation régionale antidopage regroupe 10 pays qui sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Hormis le Sénégal, les autres pays ont fait le déplacement à Ouagadougou pour cette 5e réunion qui s'est déroulée en présence de Rodney Swigelaar et de David Julien, respectivement directeur de l'Agence mondiale antidopage (AMA Afrique) et représentant de l'AMA Canada pour les programmes des ORAD.

Le président de l'ORAD, c'est le colonel-major Liliou Francis, qui nous a confié que cette 5e session avait pour but de faire le point de leurs activités à savoir la sensibilisation, l'éducation et les contrôles antidopages. Selon lui, des actions ont été envisagées pour mener une lutte contre ce fléau dans notre sous-région.

Depuis quelques mois, le Burkina a mis en place une organisation nationale de lutte antidopage. Pour le ministre des Sports et des Loisirs, Jean-Pierre Palm, la question de la lutte contre le dopage interpelle tout le monde.

Que vous soyez sportif, entraîneur, parent, professionnel de la santé, à tous les niveaux, a-t-il dit, il est indispensable que nous associions nos efforts si nous voulons aboutir à des résultats probants dans le court ou le moyen terme. Selon le patron du département des Sports, on retrouve le dopage dans tous les milieux tant les méthodes et les conduites dopantes sont connues et pratiquées par une large frange de nos populations.

« La sensibilisation est le socle de cette lutte contre le dopage et nous devons faire comprendre à ceux qui seraient tentés de d'accroître leurs performances par la consommation de certaines substances, qu'ils exposent leur santé aux conséquences néfastes de ces mêmes substances qui vont se manifester de manière irréversible tôt ou tard », a-t-il ajouté.

Le ministre Palm a dit qu'il se fera le porte-voix des participants auprès de ses collègues de la sous-région afin qu'ils apportent le soutien nécessaire à la concrétisation de ces projets, notamment en ce qui concerne la certification des ACD et le financement de leurs activités.

Un contrôle est-il possible au Ouaga-Laye ?

L'organisation nationale de lutte antidopage existe bel et bien au Burkina et nous l'avons souvent vue à des rencontres sportives. Elle est dirigée par le colonel-major Francis Liliou qui est assisté de quelques personnes.

Il arrive que l'organisation fasse un contrôle inopiné et sa présence sur tel ou tel lieu peut dissuader des sportifs qui s'adonnent à de telles pratiques. Le colonel Liliou est un esprit avisé et il connaît bien le milieu sportif. Le Ouaga-Laye, ça lui dit quelque chose et il n'a pas hésité à nous dire qu'il est organisé par l'Observateur Paalga.

Alors, est-il possible que son organisation vienne voir si la compétition est saine ? A cette question, Liliou a répondu que si l'organisation trouve qu'il y a des problèmes de dopage dans cette course, elle peut s'amener, sur instruction du ministère des Sports et des Loisirs, pour un contrôle antidopage.

« Ça peut arriver et c'est une idée que vous nous lancez. Pourvu que le journal nous donne les moyens de le faire et ce serait intéressant de surprendre les athlètes », a-t-il dit. Selon le président de l'ORAD, il leur faut un kit médical et le prix du laboratoire est de 110 euros par analyse.

Le prélèvement est envoyé dans un laboratoire agréé en Europe. En Afrique, on peut le faire à Bloemfontein (Afrique

REVUE DE PRESSE du 21 octobre 2010

du Sud) ou à Tunis (Tunisie). Deux pays où les laboratoires sont reconnus par l'Agence mondiale antidopage. Les résultats des prélèvements durent 48 heures ou au maximum 72 heures. Si lors d'un Ouaga-Laye, un coureur s'est dopé, il est averti. Mais s'il demande une contre-expertise qui s'avère positive, il est suspendu au minimum pour deux ans.

La quatrième édition du marathon Ouaga-Laye, c'est en mai 2011. Les inscriptions ne manqueront sûrement pas, mais que les athlètes sachent que l'organisation nationale de lutte antidopage pourrait arriver inopinément. Car sait-on jamais...

COMMENT FREDERICK BOUSQUET EN EST ARRIVE LA ?

La Provence - 21 oct. 2010

Dans une natation française au summum de son art et surfant sur la vague d'un Europe historique (21 médailles dont 8 titres), la nouvelle de la suspension de deux mois ferme infligée à Frédéric Bousquet est un pavé dans la marre. Les faits sont là et le sprinter du CNM dit "assumer sa bêtise" et surtout "sa négligence". Il convient néanmoins de ne pas faire l'amalgame. La clémence de la sanction en est une preuve et la Fédération française, par la voix du DTN Christian Donzé, ne voit pas en Bousquet "une pratique dopante". Tour d'horizon pour comprendre "l'affaire".

Les faits. Bousquet a été contrôlé positif lors d'un prélèvement, diligenté par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), lors du meeting de Canet le 13 juin. La substance incriminée est l'heptaminol, un stimulant dit "spécifié" (qui autorise une certaine clémence au niveau de la sanction), par opposition aux substances "lourdes" comme les anabolisants. L'heptaminol est un médicament, délivré sans ordonnance, pour soigner les jambes lourdes et les crises hémorroïdaires.

La défense de Bousquet. Le sprinter avoue "mériter cette sanction". Il ne s'est pas dérobé sur RMC. "Je me soigne depuis huit ans pour une pathologie (crise hémorroïdaire) avec un médicament qui ne contient pas ce produit interdit. La veille de mon départ à Canet, souffrant d'une crise violente, je suis allé à la pharmacie. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient plus ce médicament en stock, et m'en ont proposé un autre qui contenait ce fameux heptaminol (...). C'est une belle bêtise de ma part. D'abord d'avoir fait confiance à 100% à ma pharmacienne et de ne pas avoir pris le temps de regarder la notice. C'est une négligence." La Commission antidopage a condamné "la légèreté" du nageur, mais a jugé recevable la présentation d'un dossier médical signifiant un traitement pour la fameuse pathologie chronique du double champion d'Europe et l'attestation de la pharmacienne.

Pourquoi ce long silence.... Entre le contrôle antidopage (13 juin) et la révélation de l'affaire, il y a eu plus de trois mois. Si le délai interpelle, il faut savoir que la procédure est longue. La FFN a reçu la notification de l'AFLD le 16 juillet; elle a dix semaines après l'infraction pour prononcer la sanction. Comme l'heptaminol est un produit "léger", une suspension provisoire dans l'attente du jugement n'est pas obligatoire. Le sportif a également 15 jours pour demander une contre-expertise, ce que Bousquet n'a pas fait. Convoqué le 13 septembre devant la commission antidopage de la FFN, Fred Bousquet a été suspendu deux mois à compter du 20 septembre (sur le territoire français). Il participera donc aux championnats de France à Chartres (3-5 décembre). Si la procédure a été respectée, le plan com' laisse perplexé, toutefois. Comment la Fédération et Fred Bousquet pouvaient croire au secret éternel ?

Quid des médailles à Budapest ? Bousquet, qui n'a appris son contrôle que le 15 août après la dernière course et a fondu en larmes, avait le droit de disputer l'Euro cet été. Le sprinter peut avoir la conscience tranquille : il a bien gagné ses deux or (50m et relais 4x100m 4 nages) et l'argent (50 m papillon). "L'organe disciplinaire a jugé que les faits reprochés à Bousquet n'entraient pas dans une démarche d'amélioration des performances sportives", explique la Fédération. "En aucun cas, il n'est possible de lui retirer les médailles, puisque la notification du contrôle date de septembre et qu'il n'y a pas de rétroactivité", conclut Donzé. La vigilance, elle, devra être illimitée à l'avenir...